

# École élémentaire d'application Pershing

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 16 octobre 2018

La première réunion du Conseil d'École de l'année 2018/2019 s'est tenue mardi 16 octobre 2018, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames les enseignantes, Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves, Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire), Madame Humez (coordinatrice de l'accueil périscolaire) et Madame Leste (référente de l'accueil périscolaire pour le site Pershing/Richard Mique).

Était excusé : M. Cortès, inspecteur de l'éducation nationale

### **1) Rentrée 2018 : bilan sur les effectifs et organisation pédagogique**

- Au 16/10/2018, l'école compte 180 élèves répartis comme suit : 115 élèves en cycle 2 (CP à CE2), 65 élèves en cycle 3 (CM1 et CM2).

- L'effectif moyen par classe est de 25 élèves, comparable à l'année dernière et conforme à la moyenne départementale.

- Le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) permet d'accueillir des élèves en situation de handicap. Ce type de dispositif propose, en milieu ordinaire, des possibilités d'apprentissage et des enseignements adaptés à ces élèves. Pour l'instant, l'inclusion est principalement effectuée au travers du sport, de la chorale et des activités en art visuel.

- Répartition des 7 classes et du dispositif ULIS :

CP : 25 élèves (Mme Tolle)

CP/CM1 : 18 élèves dont 10 en CP et 8 CM1 (Mme Rasplus et Mme Cotcha)

CE1 : 24 élèves (Mme Oger)

CE2 : 25 élèves (Mme Lezaud et Mme Léger)

CE2 : 25 élèves (Mme de la Crouée et Mme Quina)

CM1 : 26 élèves (Mme Cossin)

CM2 : 27 élèves (Mme Cotcha et M. Brolles)

ULIS : 10 élèves (Mme Morvan et Mme Coliaux)

### **2) Élections des représentants des parents d'élèves**

- Le taux de participation est en baisse constante depuis 5 ans. Cette année, il est de 62,5%, en légère baisse par rapport à 2017 (64,06%).

- Les élections se sont déroulées le 12 octobre 2018. Près de 95% des votes ont été effectués par correspondance. 12 votes seulement effectués directement au bureau de vote.

- Cette année, 7 sièges, correspondant aux 7 classes, étaient à pourvoir (contre 8 sièges l'année dernière). L'Amicale Richard Mique a obtenu 4 sièges et la fédération PEEP 3 sièges.

- Les résultats détaillés des élections sont consultables sur le site de l'école à la rubrique "Espace parents".

### **3) Equipement informatique**

- M. Brolles signale que l'équipement TNI des salles 5 et 9 est tombé en panne dès la rentrée et qu'aucune date n'a été communiquée pour leur réparation. Un simple changement de lampe permettrait de les remettre en fonctionnement plus rapidement mais Mme Chagnaud-Forain rappelle que les appareils doivent être entièrement remplacés.

**Mme Chagnaud-Forain contacte la Direction des Systèmes d'Information de la mairie pour informer l'école de la date de réparation.**

- Un équipement VPI sera installé en salle Uli pendant les vacances de la Toussaint.

#### 4) Activités périscolaires

L'effectif (cantine, étude, garderie) est comparable à l'année dernière.

Sur le temps méridien (cantine), des ateliers sont proposés aux enfants (origami, boxe, tir à l'arc, yoga, ...). Le planning des activités est affiché à l'entrée de l'école. A noter que sur le site de l'école, il n'y a pas le programme des activités 2018-2019 et sur le site de la ville, il n'y a que le dépliant mais pas les plannings.

Au moment de la reprise de la classe à 13h20, les animateurs accompagnent les élèves dans leurs classes respectives jusqu'à l'arrivée de l'enseignant. Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine sont accueillis dans le hall d'entrée ou le préau par deux enseignants et rejoignent ensuite leur classe.

L'équipe enseignante souligne la difficulté ainsi que la qualité du travail de l'équipe d'animation pendant la pause méridienne. Pour garantir de meilleures conditions, pour les animateurs comme pour les enfants, l'équipe enseignante demande davantage d'encadrement pour ce temps périscolaire, d'autant que les élèves de l'ULIS ont besoin d'encadrement renforcé.

Mme Humez informe le Conseil d'École que des animateurs vont venir renforcer l'équipe d'animation pendant la pause méridienne.

**Rappel : pour tout problème lié à l'accueil périscolaire, contacter : Suzy Leste.**

#### Accueil de loisirs du mercredi :

Les représentants des parents d'élèves informent du manque de motivation des enfants quant à l'accueil du mercredi et l'accueil de loisirs vacances et questionnent la qualité et l'intérêt des animations proposées.

**Mme Humez et Mme Leste proposent d'en discuter personnellement avec les enfants concernés. Mme Humez et Mme Leste proposent également d'installer une « boîte à idées » pour interroger les enfants sur les activités souhaitées.**

Les représentants des parents d'élèves rappellent également leur insatisfaction vis-à-vis du système d'inscription en ligne pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires : manque de places, obligation de s'inscrire très tôt, pas toujours de cohérence dans les affectations au sein d'une fratrie (en particulier entre les enfants scolarisés en maternelle et ceux scolarisés en élémentaire).

**Mme Chagnaud-Forain partage le constat et informe que le problème est en cours de résolution. Les inscriptions vont être ré-ouvertes pour pouvoir proposer une solution d'accueil au plus grand nombre.**

#### 5) Restauration scolaire

Les représentants des parents d'élèves signalent que les quantités servies aux enfants ne sont pas suffisantes : beaucoup d'entre eux ont encore faim après le déjeuner.

Mme Chagnaud-Forain rappelle que le grammage servi aux enfants est fixé par les textes officiels. Des problèmes de logistique chez le prestataire ont parfois conduit à un nombre de portions insuffisant ces derniers mois, mais tout est rentré dans l'ordre depuis la rentrée.

**Mme Chagnaud-Forain informe qu'une évaluation objective et fine des remontées par site va être mise en place.**

Pour information, la commission restauration se tiendra le 26 novembre 2018.

#### 6) Règlement intérieur

Il est adopté à l'unanimité après quelques modifications mineures, pour rappeler notamment qu'il est interdit aux enfants de venir à l'école avec quelque objet connecté que ce soit.

Les représentants des parents d'élèves font remarquer qu'en cas d'accidents/incidents sur la pause méridienne la transmission d'informations entre les équipes de la ville et les enseignants, puis les familles n'est pas optimale. Mme Leste reste attentive au sujet.

## 7) Bilan financier de la coopérative

M. Brolles présente le bilan financier de la coopérative. L'année 2017-2018 se termine par un solde positif de 345,29€.

Le bénéfice provient essentiellement de la vente des photos (plus de 1200€).

La dépense principale correspond à la classe de nature des CM2 (la coopérative a aidé chaque enfant à hauteur de 100€ environ).

Compte-tenu des bilans des années antérieures, le budget disponible en début d'année est de 8000 €. Ce montant permet d'envisager de nombreux projets. Les enseignants sont en cours de réflexion pour utiliser au mieux ce budget.

La coopérative permet de financer la bibliothèque, les sorties scolaires, la classe de nature et diverses activités éducatives.

Le directeur adresse un grand merci aux donateurs. Il rappelle qu'il serait souhaitable que chaque famille participe à alimenter les caisses de la coopérative. Toute contribution, même minime, est la bienvenue.

## 8) Dîner parents / enseignants

Le repas est maintenu car tous les membres du Conseil pensent qu'il est important de garder ce moment convivial.

Il aura lieu le vendredi 30 novembre 2018, à 20h00.

Après discussion, le repas prendra la forme d'un apéritif dînatoire, pour que l'évènement favorise les échanges entre les participants.

Les représentants des parents d'élèves vont essayer de trouver une formule autour de 10€ par personne, boissons comprises, mais d'après les premières prospections, cela va s'avérer très compliqué. Il semble que l'on sera plutôt autour d'une douzaine d'euros par personne, boissons incluses. Les représentants des parents d'élèves s'occupent actuellement des recherches pour le prestataire.

Un mail d'information pour rappeler la date sera envoyé à tous les parents avant les vacances de la Toussaint. Les bulletins d'inscription seront distribués à la rentrée des vacances.

Les prochains Conseils d'École sont programmés les mardis 5 février et 4 juin 2019, à 18h30.

### Le président du Conseil d'École:

Monsieur Brolles,  
Directeur

### Les secrétaires de séance :

Madame Oger,  
Enseignante CE1

Madame Grégoire  
Représentante parents d'élèves  
(Amicale Richard Mique)